



02.01.03 CODE D'HONNEUR DES PARENTS D'ATHLETE(S) DU CS MARSENS

Charte de Bonne Conduite pour les Parents des Athlètes du CS Marsens

En tant que parents, vous jouez un rôle essentiel dans le développement sportif et personnel de vos enfants. Cette charte vise à promouvoir une collaboration harmonieuse entre le club, les moniteurs et les familles, tout en assurant un cadre favorable à l'épanouissement de chaque jeune athlète.

1. Encouragement et soutien

- Soutenez et encouragez votre enfant de manière positive, quelle que soit sa performance.
- Reconnaissez l'importance des efforts, du fair-play et des progrès personnels.

2. Respect des entraîneurs et du personnel

- Faites confiance au moniteur, qui est responsable de la sécurité et du bon déroulement du cours.
- Communiquez avec les entraîneurs de manière respectueuse et constructive pour toute question ou préoccupation.

3. Responsabilité du moniteur pendant les cours

- Une fois votre enfant confié au moniteur, celui-ci prend l'entière responsabilité de sa sécurité et de son encadrement pendant la durée du cours.
- Assurez-vous de respecter les horaires pour déposer et récupérer votre enfant.

4. Esprit de communauté

- Adoptez un comportement bienveillant et respectueux envers les autres parents, enfants et membres du personnel du club.
- Contribuez à l'ambiance conviviale et au soutien mutuel au sein du club.

5. Règlement et discipline

- Veillez à ce que votre enfant respecte les règles du club et adopte un comportement approprié.
- Assurez-vous que votre enfant arrive en étant préparé au mieux (habits/wc/...) afin de faciliter la gestion de l'entraînement par le moniteur, spécialement pour les plus jeunes. Ainsi un maximum de l'entraînement pourra être consacré à l'activité sportive proprement dite.
- Soutenez les décisions des moniteurs en matière de discipline, dans l'intérêt de tous.

6. Implication et exemple

- Montrez l'exemple par votre attitude en soutenant les valeurs du club : respect, entraide, engagement et plaisir.
- Participez aux événements du club dans un esprit de convivialité et d'entraide.

En signant cette charte, vous vous engagez à respecter ces principes et à collaborer avec le club pour le bien-être et l'épanouissement de votre enfant.

Le CS Marsens se réserve le droit de prendre des mesures en cas de non-respect répété des principes de la Charte.

Par sa signature, l'athlète s'engage à respecter les points cités dans cette Charte.

Lu et approuvé le :

Les Parents :

Chef-fe de section :

